



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 14 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 34
Date de convocation : 08 décembre 2020
Date de publication : 21 décembre 2020

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Justine GRUET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX (jusqu'à DCM 20.14.12.114)
M. Patrice CERNELA à M. Jean-Pascal FICHÈRE (jusqu'à DCM 20.14.12.114)
M. Ako HAMDAROU à M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Hervé PRAT (DCM 20.14.12.120) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 20.14.12.122-123) ; Mme Catherine DEMORTIER (DCM 20.14.12.129-130) ; Mme Justine GRUET (DCM 20.14.12.138) ; M. Mathieu BERTHAUD (DCM 20.14.12.138-139) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 20.14.12.141)

Référence

20.14.12.120

Commission

Fonctionnement de
l'Institution

Objet

Participation de la Ville de
Dole à l'acquisition par la SPL
Grand Dole Développement
39 d'un local situé au 22
Grande Rue

Secrétaire de séance

M. Stéphane CHAMPANHET

Rapporteur

M. Mathieu BERTHAUD

Dans le cadre de l'opération cœur de ville, la Ville de Dole a pour objectif de redynamiser l'activité et le commerce dans le centre-ville ancien. A cette fin, la ville intervient sur le patrimoine vacant afin de requalifier les locaux et, le cas échéant, de les adapter aux besoins des futurs preneurs pour maintenir une attractivité et une animation forte au centre-ville.

En 2019, la Ville de Dole a ainsi confié à la SPL G2D39 un contrat de concession de services permettant la valorisation de locaux commerciaux vacants. L'objectif est de faciliter le réinvestissement des cellules vides pour contribuer ainsi au dynamisme commercial dans une logique de revitalisation du centre-ville.

La SPL est déjà propriétaire de plusieurs biens, tous actuellement occupés après avoir réalisé des travaux :

- 44-46-48 Grande Rue (en location depuis juillet 2019)
- 7-9 Grande Rue (en location depuis janvier 2020)
- 15 Grande Rue (en location depuis décembre 2019)

La SPL a validé en Conseil d'Administration du 12 novembre 2020 l'acquisition de deux nouveaux locaux commerciaux vacants, dont le local commercial en rez-de-chaussée du bâtiment situé au 22 Grande Rue à Dole.

Ce local, d'une surface de 38 m², dispose d'une cave et d'un accès direct en vitrine sur la rue. Situé stratégiquement à l'une des portes du cœur de ville, il est inoccupé depuis plus de 5 ans. Il s'agit d'un local vétuste, sans sanitaire, qui contient de l'amiante dans la colle de la faïence murale.

Le prix d'acquisition du bien est estimé à 28 000 € et les travaux d'aménagement nécessaires sont estimés à 55 000 € H.T.

Afin de pouvoir équilibrer cette opération, la SPL va solliciter une subvention du FISAC à hauteur de 20% du montant d'acquisition. Il est également proposé que la Ville de Dole participe au financement de cette opération à hauteur de 10 000 €. Le reste du financement de l'opération sera assuré par la SPL.

Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 11 décembre 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la participation de la Ville de Dole à l'acquisition par la SPL Grand Dole Développement 39 du local situé au 22 Grande Rue, à hauteur de 10 000 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Dole, le 14 décembre 2020.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- SPL Grand Dole Développement 39